les infos

Vendredi 24 Mars 2006



28 DÉCISIF

Les jeunes engagés dans une lutte contre la légalisation de leur statut précaire au moyen du CPE ont été encouragés par le succès des manifestations du 18 mars. Depuis, leur mobilisation n'a cessé de grandir et ils attendent que les salariés s'engagent eux-aussi massivement dans la bataille. C'est pourquoi la participation aux actions le 28 sera décisive : faire reculer le gouvernement dans son entreprise de démolition des garanties sociales, montrer aux jeunes qu'ils ne sont pas seuls... ils risquent leurs diplômes, nous pouvons bien investir une journée de salaire ! La CGT de la Société Générale vous invite à rejoindre le mouvement en cessant le travail, au minimum une demijournée, ou mieux, la journée et à vous rendre aux manifestations. Il s'agit en effet de répondre à l'appel des confédérations qui ont indiqué, en sortant de chez le 1er Ministre : « (qu') Elles considèrent que plus que jamais l'amplification de la mobilisation est décisive pour obtenir le retrait du CPE. »... une mobilisation que le gouvernement tente de désamorcer sans rien céder sur l'essentiel, ce qui leur a fait écrire : « Les organisations syndicales ont décidé de se réunir ce jour pour exprimer au Premier Ministre qu'elles ne tomberont pas dans le piège de la rupture du front syndical construit contre le CPE ».



INSERTION DES JEUNES

La bagarre générale contre le CPE intervient pendant se discute la mise en œuvre des accords interprofessionnel et professionnel sur la formation, ainsi que la loi de 2003... dont une disposition phare porte sur l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et sans qualification, considérés comme prioritaires pour accéder aux contrats de professionnalisation. 3 ans après, se tiendra le 27 une nouvelle réunion avec la direction sur le sujet... Pour le moment, la proposition consiste à « faire une expérience » avec « des jeunes » sans diplôme. Voilà de quoi redonner de l'espoir aux banlieues ! Peut-être qu'au lendemain du 28, Daniel Bouton, que nous rencontrons le 29 sera plus hardi sur le sujet...

REGRETS

Poursuivant ses diatribes devenues habituelles, le SNB exprime ses regrets de ne pas avoir emporté le siège de représentant des techniciens au conseil d'administration de la Société Générale qui revient à la CFDT ... en soulignant les convergences de la CGT et de la CFDT et leurs signatures sur 2 accords qu'elles ont ratifiés (avec la CFTC et FO) qu'il vilipende copieusement et régulièrement. Effectivement, la CGT revendigue un syndicalisme confédéré ouvert aux autres, à tous les sens du terme, v compris à l'extérieur de l'entreprise. Le résultat final de cette élection valide donc notre analyse, d'autant plus au moment ou l'indépendance affichée par le SNB consiste à ne pas dire un mot de l'appel unitaire à des arrêts de travail le 28 mars pour obtenir le retrait du CPE. Le Secrétaire Général de la CFE-CGC a pourtant écrit au 1er Ministre le 22 mars pour l'informer que sa confédération a appelé « tous ses adhérents à cesser le travail pour une durée de 24 heures le 28 mars »... Il n'en est que plus regrettable que le refus du SNB ait rendu impossible un appel commun dans ce sens à la Société Générale.

CGT Société Générale - SPB Société Générale Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68 cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/ Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT